

Apostolat de la prière

Intention générale pour juillet 1904 : *Le mouvement religieux en Belgique.*

Dans une lettre pastorale commune, en date du 18 janvier de la présente année, l'épiscopat belge célébrait les faveurs signalées reçues de Dieu par la catholique Belgique depuis son émanicipation, et concluait par un appel en faveur d'une basilique nationale à ériger au Sacré-Cœur, en témoignage de perpétuelle reconnaissance. C'est là un fait significatif qui met en évidence l'importance du mouvement religieux dans cette nation, en même temps qu'il intéresse vivement tous les fidèles serviteurs du Cœur de Jésus.

« Il y aura bientôt soixante-quinze ans, dit le document épiscopal, que la Belgique, après avoir été courbée pendant des siècles sous la domination étrangère, se releva fièrement, reconquit son indépendance et redevint elle-même, plus attachée que jamais à ses antiques franchises et à la foi de ses pères.

« A l'ombre de la liberté sagement comprise et vaillamment mise en œuvre, la religion respira, et une vie nouvelle se manifesta dans le pays entier. L'armée et tous les services publics s'organisèrent avec une merveilleuse rapidité. L'industrie prend un essor toujours grandissant. La population s'accroît, les villes se développent et s'embellissent. L'agriculture, entrée dans la voie du progrès, écoule ses produits sur tous les marchés du pays et de l'étranger. Les lettres, les sciences, les arts se cultivent avec succès. L'instruction se répand dans tous les rangs de la société. Une nouvelle législation, chrétiennement sociale, a confié au peuple des droits plus étendus ; elle multiplie en faveur de l'ouvrier et du pauvre des institutions de tout genre, où, selon la belle expression de nos saints Livres, la miséricorde et la vérité, la justice et la paix se rencontrent dans un fraternel embrassement. (Ps. LXXXIV, 11.)

« En présence des innombrables bienfaits qui découlent du Cœur de JÉSUS et qu'il procure aux hommes dans le cours des siècles, par le ministère de l'Eglise, serait-il téméraire de dire, N. T. C. F., que la Belgique a été privilégiée parmi toutes les nations et a obtenu une part de faveur dans ces largesses ? Et